



**COMMUNE
OULENS-SOUS-ECHALLENS**

RAPPORT DE GESTION

2023

AU CONSEIL GENERAL D'OULENS-SOUS-ECHALLENS

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux,

En vertu des dispositions de la Loi sur les communes et du Règlement du Conseil général, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après son rapport de gestion pour l'année 2023.

Nous vous en souhaitons une très bonne lecture.

La Municipalité

CONSEIL GENERAL	5 - 6
MUNICIPALITE	6 - 8
Activités de la Municipalité	6
Législature 2021-2026 – répartition des dicastères	6 - 7
Représentations aux diverses associations	8
Visite du Préfet	8
ADMINISTRATION GENERALE	9 - 11
Greffé municipal	9
Ressources humaines	9 - 10
Contrôle des habitants	10
Registre civique	11
Réservations des salles	11
Espaces verts - Cimetière	11
Urbanisme	11
FINANCES	11 - 12
Cultes	12
BATIMENTS COMMUNAUX	12 - 15
Bâtiments communaux et parc locatifs	12 - 14
Informatique	14
Forêts – Triage forestier	14
Domaines	14
Plan énergie et climat communal (PECC)	15
ROUTES - DECHETS	15 - 19
Routes et chemins	15 - 16
Mobilité	16
Police – Amendes d'ordre	16
Gendarmerie	16
Eclairage public	17
Déchetterie	17
Évènements	18
Sociétés locales - présentation d'une société villageoise	19
POLICE DES CONSTRUCTIONS – ENFANCE – JEUNESSE	20 - 21
Police des constructions	20
Autorisation générale de plaider	20
Epuration	20
Ecoles	21
ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES / REGIONALES	21 - 26
Sécurité sociale	21 - 22
Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens (ARASPE)	22
Association Scolaire Intercommunale Région Echallens (ASIRE)	22
Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants (EFAJE)	23
Office régional de protection civile (ORPC)	23 - 24
Service de défense, incendie et secours (SDIS)	24 - 25
Association Intercommunale d'Amenée d'Eau Echallens et Environs (AIAE)	25
Service Intercommunal d'Épuration des eaux usées de Goumoëns et Oulens (SIEGEO)	25 - 26
Association Intercommunale STEP Echallens – Talent (ASET)	26
LISTE DES ABREVIATIONS	27

CONSEIL GENERAL

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Bureau

Au 1^{er} janvier 2023, le Bureau du Conseil général se présente comme suit :

Président	M. Laurent CLAVEL
Vice-Président	M. Stéphane BINGGELI
Scrutateurs	M. Pierre-Louis MEYLAN puis Mme Valérie CONSTANTIN dès le 1 ^{er} juillet 2023 Mme Nicole BOSSEL M. Daniel BIEFER Mme Corinne GONIN
Secrétaire	Mme Cindy CLAVEL

Séances du Conseil général

Le Conseil général a siégé à 3 reprises en séances ordinaires. Il s'est prononcé sur 4 préavis. Aucune interpellation ou motion n'a été déposée.

Séance du 12 juin 2023

Préavis n° 17/2021-2026 - Redimensionnement de la zone à bâtir : Modifications du Plan des zones (plan et règlement) et abrogation partielle du plan de quartier « A Oulens »

Le Conseil général décide :

- de prendre acte du retrait de l'opposition de M. Philippe Roulin ;
- d'adopter les réponses de la Municipalité aux opposants (Mme Babelay-Hodel, M. Blaise Gonin et Mme Floriane Zumbrunnen, Mme Roxane RoCHAT, M. Alexandre Hirschi et M. Stéphane Binggeli du 4 avril 2023 et de lever les oppositions ;
- d'adopter le redimensionnement de la zone à bâtir (Modifications du Plan des zones) ;
- d'adopter les modifications du Règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions du 24 janvier 1992 et d'abroger partiellement le plan de quartier « A Oulens » du 12 avril 2002 ;
- d'autoriser la Municipalité à réaliser toutes les démarches administratives et juridiques nécessaires à l'approbation cantonale de ce dossier.

Préavis n° 18/2021-2026 - Rapport de gestion et comptes pour l'année 2022

Le Conseil général décide :

- de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2022 ;
- d'adopter les comptes de l'exercice 2022 tels que présentés.

Séance du 2 octobre 2023

Préavis n° 19/2021-2026 - Arrêté d'imposition pour 2024

Le Conseil général décide :

- d'approuver l'arrêté d'imposition pour 2024 tel que présenté.

Séance du 4 décembre 2023

Préavis n° 20/2021-2026 - Budget 2024

Le Conseil général décide :

- d'adopter le budget ordinaire de la Commune d'Oulens-sous-Echallens pour l'année 2024 présentant un excédent de charges de CHF 259'280.-.

MUNICIPALITE

Activités de la Municipalité

Les fonctions d'un membre de l'Exécutif se subdivisent comme suit :

- les rencontres du collège municipal ;
- la gestion de dicastères ;
- les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales.

Les activités collégiales correspondent :

- aux séances hebdomadaires de la Municipalité ;
- aux séances qui permettent à l'Exécutif de rencontrer des mandataires, des groupes particuliers ;
- aux séances extraordinaires consacrées au traitement d'objets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, des comptes, la révision d'un règlement, aménagement du territoire, etc.

Le Municipal consacre une part de son temps à la conduite des affaires de ses dicastères notamment :

- par l'étude, la recherche d'informations et la réalisation des dossiers présentés aux séances de Municipalité ou au Conseil général ;
- par sa participation à de nombreuses séances (commissions du Conseil général, comité ou administration d'instances régionales ou intercommunales, services cantonaux, citoyens, urbanistes, ingénieurs, etc.) ;
- par le contrôle et la gestion des applications des décisions municipales ou cantonales.

LEGISLATURE 2021 – 2026

En date du 30 juin 2023, deux membres de la Municipalité ont quitté leur poste. En effet, Marie Cuénod Vagos et Daniel Badoux ont dû se résoudre à laisser leur place suite à un déménagement pour une et à une activité professionnelle trop prenante pour l'autre.

Une élection complémentaire s'est donc déroulée le dimanche 18 juin 2023. A l'issue de celle-ci, la population d'Oulens a élu MM. Patrick Heysé et Didier Chappuis.

La nouvelle Municipalité s'est rencontrée le 22 juin afin de se répartir les dicastères.



Nicolas CROCE Syndic	Administration générale, Contrôle des habitants et communication Ressources humaines / Espaces verts et cimetière / ISDS SA et La Vernette / Plan énergie et climat communal
Jean-Marc MATHYS Vice-Syndic	Gestion des déchets / Police et sécurité routière / Routes, chemins communaux et mobilité / Sociétés locales et événements / Eclairage public / La Vernette
Sylvain CONSTANTIN Municipal	Bâtiments communaux et parc locatif / Informatique et archives / Forêts et domaines / Plan énergie et climat communal
Patrick HEYSE Municipal	Finances / Affaires sociales, aînés / Eglises et cultes / Epicerie P'tit Mag
Didier CHAPPUIS Municipal	Police des constructions et aménagement du territoire / Service du feu et protection civile / Eaux et épuration / Ecoles, enfance et jeunesse

D'autre part, la fonction de Vice-Syndic sera pourvue à tour de rôle, du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante comme suit :

Poste de Vice-Syndic	
2023 - 2024	Mathys Jean-Marc
2024 - 2025	Constantin Sylvain
2025 - 2026	Heysé Patrick

Représentations aux diverses associations dès le 1^{er} juillet 2023

M. Nicolas CROCE, Syndic

- Représentant de la commune au groupe Syndics Venoge/Gros-de-Vaud ;
- Représentant de la commune à l'Association de Développement Région Gros-de-Vaud (ARGdV) ;
- Membre du Conseil d'administration de l'Installation de Stockage de Déchets Stabilisés SA (ISDS SA) ;
- Représentant de la commune auprès de la Commission de gestion.

M. Jean-Marc MATHYS, Vice-Syndic dès le 1^{er} juillet 2023

- Représentant de la commune au sein des améliorations foncières.

M. Sylvain CONSTANTIN, Municipal

- Président du Comité de direction du Service Intercommunal d'Épuration des eaux usées de Goumoëns et Oulens (SIEGEO) ;
- Représentant de la commune au sein de la Chambre Vaudoise Immobilière (CVI) ;
- Représentant de la commune au sein du Bureau d'Intégration ;
- Représentant de la commune au sein de la Forestière ;
- Représentant de la commune au sein de Lignum Vaud.

M. Patrick HEYSE, Municipal

- Représentant de la commune à l'Association pour la Promotion de la santé et maintien à domicile de la couronne lausannoise (APROMAD) ;
- Représentant de la commune à l'Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens (ARASPE) ;
- Représentant de la commune au Réseau Santé Région Lausanne (RSRL) ;
- Représentant de la commune à l'Assemblée générale auprès de l'Installation de Stockage de Déchets Stabilisés SA (ISDS SA).

M. Didier CHAPPUIS, Municipal

- Représentant de la commune au sein de l'Association Intercommunale d'Amenée d'Eau Echallens et Environs (AIAE) ;
- Membre du Comité de direction du Service Intercommunal d'Épuration des eaux usées de Goumoëns et Oulens (SIEGEO) ;
- Représentant de la commune au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale STEP Echallens Talent (ASET) ;
- Délégué de la commune au Conseil Intercommunal de l'Association scolaire intercommunale région Echallens (ASIRE) ;
- Représentant de la commune à l'Entraide familiale et l'accueil de jour des Enfants (EFAJE) ;
- Représentant de la commune au Service Technique Intercommunal (STI) ;
- Représentant de la commune au Conseil Intercommunal du Service de défense, incendie et secours (SDIS) ;
- Représentant de la commune au Conseil Intercommunal de la Protection civile (ORPC).

Visite du Préfet

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, M. Pascal Dessauges, Préfet, a effectué sa traditionnelle visite annuelle le 26 avril 2023. A cette occasion, il a examiné divers documents, registres et procès-verbaux et s'est entretenu avec le Président et la Secrétaire du Conseil général, le Boursier, la Secrétaire municipale et les membres de la Municipalité. A l'issue de ces entretiens, et comme le veut la tradition instaurée par la Préfecture, les membres de la Municipalité ainsi que le personnel communal se sont retrouvés pour partager un repas avec les Autorités communales de Jorat-Menthue, commune « jumelle ».

ADMINISTRATION GENERALE

**Administration générale - Ressources Humaines - Contrôle des habitants - ISDS SA -
Espaces verts et cimetière - Redimensionnement de la zone à bâtir**

Représentations

Syndics du Gros-de-Vaud

Comme d'accoutumée, les Syndics du Gros-de-Vaud se sont réunis officiellement à deux reprises en 2023 : le 23 mars à Poliez-le-Grand et le 12 octobre à Vuarrens. Lors de ces séances, outre les incontournables échanges informels, les thématiques à l'ordre du jour sont variées : les chardons, la visite des communes, le poste de gendarmerie d'Echallens, le plan canicule, le risque de pénurie d'énergie, la préparation d'un rapport de dénonciation, la salle de sport d'Echallens, le LEB ou encore la manifestation en l'honneur du futur Président du Grand conseil sont quelques-uns des thèmes phares abordés cette année.

Syndics du groupe Venoge

Deux séances se sont déroulées en 2023 : le 8 mars à Penthalaz et le 11 octobre à Lussery-Villars. Ces séances ont été l'occasion d'évoquer l'organisation d'un tir inter-municipalités, la politique des emprunts des communes, la relation des Municipalités avec les commissions de gestion et des finances, le Géoportail, les patrouilleurs scolaires, les gens du voyage (retour sur expérience) ou encore l'interface de la gare Cossonay-Penthalaz. Lors de ces séances, il s'agit principalement de partager ses expériences vécues dans son village et/ou remonter un questionnement auprès des autres communes.

Association de la Région du Gros-de-Vaud (ARGdV) et Office du tourisme

En 2023, notre Commune a eu l'honneur de recevoir l'assemblée de printemps de l'ARGDV. Celle-ci s'est déroulée le 28 juin à la Grande salle. A cette occasion, c'est M. le Vice-Président du Conseil général Stéphane Binggeli qui a eu l'honneur d'apporter les bons vœux des Autorités communales.

Outre les assemblées ordinaires, l'ARGDV a été active dans le domaine de la planification en soumettant en consultation publique le système de gestion des zones artisanales (SGZA). La Municipalité s'est prononcée sur ce sujet et a fait part de quelques demandes et remarques. A fin 2023, le projet suivait toujours son cours.

Greffes municipal

La fonction principale de la Secrétaire municipale est étroitement liée à l'action de la Municipalité. Elle participe aux séances de l'exécutif, protocalise les décisions qui y sont prises, les communique aux personnes concernées ainsi qu'aux collaborateurs de l'administration et s'assure qu'elles sont appliquées. Elle coordonne également le travail administratif lié au Conseil général en collaboration avec le Président du Conseil. Evidemment, cette liste n'est pas exhaustive.

Au 31 décembre 2023, le Greffe municipal se compose d' :

- une Secrétaire municipale à 70 % ;
- une Préposée au Contrôle des habitants à 10 %.

Ressources humaines

L'année 2023 a débuté avec l'annonce du départ de la Préposée au Contrôle des habitants. Durant la vacance du poste, Mme Christine Etienne, Secrétaire municipale, a repris temporairement les tâches du Contrôle des habitants. Ce remplacement impromptu a permis à la Municipalité de mieux définir la répartition des tâches au sein du secrétariat municipal.

C'est ainsi que le taux de la Secrétaire municipale a été augmenté de 10% pour se porter à 70%. Le poste de collaboratrice au Contrôle des habitants a lui été revu à la baisse et fixé à 10%. Le 19 juin 2023, à la fin du processus de recrutement, la Municipalité a engagé Mme Candy Gruaz en tant que collaboratrice au Contrôle des habitants.

Outre ce nouvel engagement, le dicastère des ressources humaines a également amélioré les conditions sociales et les avantages pour les collaborateurs. C'est ainsi que la Municipalité a décidé d'un nouveau plan de prévoyance pour les collaborateurs, avec des avantages certains et ce, sans coût supplémentaire pour la commune. Puis, elle a également décidé d'un système de primes de fidélité qui récompense les collaborateurs de leur engagement en faveur de notre Commune. Enfin, l'Exécutif a également décidé, qu'à l'avenir, les collaborateurs avec un contrat fixe pourront bénéficier des tarifs « habitants » pour la location des salles. Par ces décisions, la Municipalité a apporté des signes positifs au personnel communal.

Au 31 décembre 2023, l'administration communale d'Oulens se compose du personnel suivant :

PERSONNEL COMMUNAL	
ADMINISTRATION GENERALE	
1 Secrétaire municipale	70 %
1 Préposée CH	10 %
1 Boursier	30 %
VOIRIE	
1 employé communal	100 %
1 remplaçant sur appel	
DECHETTERIE	
2 employés payés à l'heure	

Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2023, la Commune d'Oulens-sous-Echallens compte 611 habitants dont :

- 281 femmes de nationalité suisse ;
- 261 hommes de nationalité suisse ;
- 69 personnes de nationalité étrangère.

Quelques chiffres :

- 59 arrivées pour 67 départs ;
- 2 naissances (1 garçon, 1 fille).

Population résidente par âge

Tranches d'âge	Nombre de personnes
Moins de 20 ans	142
Entre 20 et 39 ans	136
Entre 40 et 64 ans	234
Entre 65 et 79 ans	81
Dès 80 ans	18
Total	611

Registre civique

Au 31 décembre 2023, il y a 446 électeurs.

Réservations des salles

La réservation de la Grande salle (31 x) a rapporté la somme de CHF 9'105.- et la location a été offerte pour un montant total de CHF 52'950.-.

Espaces verts - Cimetière

A l'instar des années passées, l'entretien du cimetière ainsi que les plantations ont été assurés par notre employé communal.

En début d'année, une haie composée d'espèces indigènes a été plantée à la Grande salle. Elle permettra de limiter la vue sur les parcelles privées situées au sud de la place de jeux. De plus, les deux bancs à proximité des terrains de pétanque ont été remplacés. Enfin, les bancs et la table dits « Des Centenaires » ont également été remplacés par une grande table avec bancs intégrés en bois « Douglas » de la région.

Au cimetière, outre l'entretien courant, la pompe de la fontaine a été changée et la poignée du portail d'entrée allégée afin d'en faciliter l'ouverture.

Urbanisme

Redimensionnement de la zone à bâtir du plan d'affectation communal et son règlement

Le 16 janvier 2023, la Municipalité a été informée par la DGTL qu'« après analyse quant aux possibilités, la seule solution revient à effectuer une nouvelle enquête, qui annule et remplace la première enquête et l'enquête complémentaire ». En conséquence de ce qui précède, la Municipalité a effectué une nouvelle enquête publique du projet du 18 mars au 17 avril 2023, enquête publique qui a donné lieu à 4 oppositions. Le préavis soumis lors de la séance du Conseil général du 12 juin 2023 a été largement soutenu et le dossier a ainsi pu être envoyé au Canton pour son approbation finale. Celle-ci est intervenue le 2 octobre 2023.

Une opposition ayant été formulée à la suite de cette approbation, l'affaire a été portée devant la Cour des droit administratifs et publics (CDAP). En parallèle à cette procédure, la Municipalité a formulé une demande de levée de la zone réservée afin de préserver l'intérêt public prépondérant. Cette requête a été acceptée par CDAP le 22 décembre 2023. La procédure de recours est toujours en cours au 31 décembre 2023.

Dès lors, malgré la décision négative de la DGTL en début 2023 puis la procédure de recours contre la décision d'approbation du plan de redimensionnement de la zone à bâtir, la Municipalité estime avoir fait ce qu'elle pouvait afin de sortir le plus rapidement possible de la zone réservée.

FINANCES

Finances - Affaires sociales - Aînés - Eglise et cultes - Epicerie

Finances

Les finances communales sont restées stables en 2023. Malgré un budget fortement déficitaire, l'année 2023 se termine presque à l'équilibre avec une légère perte de CHF 638.- et une marge brute d'autofinancement positive de CHF 160'800.18 qui a permis de financer les investissements de l'année sans avoir recours à l'emprunt.

La structure du bilan reste saine avec :

- des emprunts totaux inférieurs à 30% du total du bilan ;
- des réserves et un capital supérieur à 60% du total du bilan ;
- une trésorerie suffisante pour faire face à tous les engagements courants.

Les charges cantonales et régionales restent très pesantes sur les finances communales et la marge de manœuvre de la Municipalité pour mener une politique publique ambitieuse est réduite.

Cultes

Après cinq années dans la paroisse du Talent, M. Paolo Mariani, Diacre, a quitté, ceci avec effet au 31 août 2023, le ministère paroissial. A cette occasion, il a célébré le dimanche 27 août, son culte d'adieu dans notre commune.

Le Conseil synodal a désigné M. Laurent Lasserre, Pasteur, dans les fonctions de ministre de la Paroisse du Talent et coordinateur de la région Gros-de-Vaud - Venoge. Son installation a eu lieu le dimanche 1^{er} octobre 2023.

La Commune participe financièrement aux paroisses protestante et catholique. Elle n'a pas de rôle actif si ce n'est celui d'ouvrir les portes de l'église à la paroisse protestante.

BATIMENTS COMMUNAUX

Bâtiments communaux et parc locatif - Informatique - Archives - Forêts - Domaines - Plan énergie et climat communal (PECC)

Bâtiments communaux et parc locatif

Bâtiments

Un contrôle des extincteurs a été effectué pour l'ensemble des bâtiments communaux :

- 10 extincteurs de 20 ans et plus ont été remplacés ;
- 1 nouvel extincteur a été installé au dépôt de l'employé communal (Grande salle) ;
- 7 extincteurs de moins de 20 ans ont été contrôlés et entretenus.

En plus des travaux et nettoyages courants, voici la liste des travaux spéciaux effectués par bâtiment :

Grande salle

- Quelques tuiles ont dû être remplacées à la suite d'un fort coup de vent.
- La platine de la chaudière a été remplacée.
- Achat de petit matériel pour l'ASIRE.
- Construction d'un local pour le matériel de l'ASIRE dans la partie de stockage des tables et chaises.
- Mise à disposition d'une partie d'un garage pour le stockage du matériel d'Anim'Oulens.
- Achat d'un complément de fournitures pour la cuisine (assiettes, services, etc.).

Ecole

- Remplacement de la porte vitrée côté villa.
- Un barreau arraché de la barrière de l'enceinte vers le terrain multisports a été remplacé.

- Suite à la constatation d'une malfaçon, le revêtement sportif de la cour (à proximité des jeux) a été refait sous garantie.
- Dans le but d'équiper les classes de tableaux interactifs, le câblage nécessaire a été effectué. La distribution du réseau internet par Wifi a également été améliorée.
- Deux bancs ont été installés dans la cour.
- Remplacement d'un store à lamelle.

Eglise

- Remise en place du battant de la cloche n° 1 qui s'est décroché.

Tous les travaux du préavis municipal n° 10/2021-2026 (Demande de crédit pour la remise en état et l'entretien de l'orgue dans l'église) ont été exécutés. On peut noter en plus, l'installation d'une rampe LED dans l'orgue pour faciliter les prochaines interventions d'entretien et d'accordage ainsi que l'ajout d'ouvertures dans les panneaux arrières pour faciliter la circulation d'air dans l'instrument.

Pour rappel, les travaux effectués sont :

- Relevage de l'instrument.
- Nettoyage et traitement fongicide.
- Installation de deux ventilateurs sur minuterie dans l'orgue.

Les mesures suivantes sont planifiées :

- Aération de l'église de temps en temps.
- En hiver, maintien d'une température hors gel.
- Contrôle de l'instrument une fois par an.



Villa

- Une salle de bains a été repeinte.

Maison de commune et appartements

- Révision et nettoyage d'un boiler.
- Changement d'un frigo.
- Réparation de la fermeture automatique de la porte d'entrée.

Ancienne laiterie

- Remplacement du brûleur de la chaudière.

Informatique

Suite à la souscription d'un environnement de travail à distance il y a peu, un nouveau contrat de maintenance (Rapido) a été conclu avec notre prestataire. Ce contrat inclut également un outil de mise à jour des ordinateurs des employés (NinjaOne).

Forêts

Quelques chiffres :

Exploitations annuelles	485.6 m ³
Exploitations forcées	0 m ³
Plantations (surfaces)	0 ha
Plantations (nbre de plants)	0 pcs
Soins culturaux	9.14 ha

Les coupes annuelles mécanisées et traditionnelles ont permis de fournir du bois aux clients réguliers de la commune. Les bois de service ont été commercialisés par le garde forestier lors de la mise de bois de Lausanne (*Frêne CHF 145 / m³ et Chêne CHF 280 / m³*).

Les soins culturaux et les fauchages continuent sur un rythme normal avec un peu plus de 9 hectares traités sur l'ensemble de la surface communale. Cette année aucune plantation en forêt n'est à déclarer.

Triage forestier

La commune est membre du triage forestier des Grands-Bois, qui emploie le garde-forestier M. Ken Decrauzat. Si les exploitations des forêts publiques sont l'affaire de chaque commune, les tâches de surveillance pour le compte du canton de Vaud ainsi que les tâches de coordination sont assurées par le triage.

De plus, celui-ci offre la possibilité aux propriétaires privés de conclure des contrats de gestion afin d'exploiter leurs forêts selon des principes de gestion durable et de faciliter l'organisation des travaux.

Le coût de fonctionnement du triage forestier est réparti entre les cinq communes membres, après déduction des subventions cantonales. Le poste de garde à environ 60% et les autres frais d'exploitation ont représenté en 2023 une somme de CHF 9'183.48 pour la commune d'Oulens-sous-Echallens.

Domaines

Suite au départ à la retraite du locataire de la parcelle 133C – Derrière La Vussalaz, cette dernière a été louée à un agriculteur en activité habitant le village.

Plan énergie et climat communal (PECC)

Objectifs du PECC

- Faciliter la mise en œuvre d'actions pour répondre aux enjeux énergétiques et climatiques dans les communes vaudoises.
- Mettre à disposition des outils pratiques pour toutes les communes vaudoises.
- Subventionner l'accompagnement externe pour les communes sans personnel dédié.
- Positionner le PECC comme fil conducteur pour les décisions communales en matière d'énergie et de climat.

La première version publique de notre plan, acceptée par le Canton, est disponible sur le site internet de la commune.

De plus, comme demandé par la fiche n° 1 du plan, une nouvelle commission permanente du Conseil général a été créée pour nous accompagner sur ce sujet. Le cahier des charges de cette commission est en cours d'élaboration.

ROUTES - DECHETS

Routes et chemins communaux - Mobilité - Police - Sécurité routière - Eclairage public - Gestion des déchets - Evènements - Sociétés locales

Routes et chemins

A l'instar des années précédentes, les travaux d'entretien courant (balayage-déneigement-salage et fauchage) ont été régulièrement effectués.

Des travaux de réfections sur des chambres eaux claires ont été entrepris à la route de Bavois, à la rue du Dîme et à la route de Bettens.

Chemin de la Petite-fin

Le déplacement des chambres eaux claires a été effectué depuis la route de Bettens au Dégraumillon. Les cunettes ont été corrigées afin de faciliter l'évacuation des eaux.

Cheminement RC 303 C-P - route de Bavois



Pour plus de sécurité, et avec la coopération de la DGMR ainsi que celle du propriétaire de la parcelle voisine, le cheminement actuel créé en 2010 a été modifié.

Sa longueur de 231 m reste inchangée (104 m communal + 127 m cantonal). Sa largeur est désormais de 120 cm utiles et protégés des véhicules par des bordures ciment type Etat. Le revêtement final choisi est un gravier de colmatage jaune de Bex. L'accès en est interdit aux chevaux et aux vélos.

Une ligne de guidage blanche 50/50 a été créée devant la parcelle n° 78 et une ligne de couleur de 40 cm a été marquée en bordure de la RC 303 côté jura afin d'éloigner les véhicules du trottoir.

Zones 30

Trois zones 30 ont été créées : Chemins de la Riaz, Sur-le-Gor et Sur-la-Croix.

S'agissant d'un chemin privé à usage public, tous les frais de signalisation du chemin Sur-le-Gor ont été répartis entre les différents propriétaires.

Concernant la création d'une zone 30 prévue à la rue du Dîme et du Borget, un préavis sera présenté au Conseil général en 2024.

Mobilité

Notre Commune participe aux charges du trafic régional (compte n° 18.3517). Cette participation assure le passage de bus une fois par heure chaque jour, week-end compris, sur notre territoire communal. Aucun travail n'a été entrepris par la Municipalité pour la mobilité douce

Police - Amendes d'ordre

Suite à la légalisation du stationnement dans notre commune et à la modification de la durée de parage, les automobilistes ont réagi positivement et le nombre d'amendes d'ordre a baissé sensiblement.

Cependant, le parage des véhicules devant la Laiterie durant les heures d'ouverture du P'tit Mag ainsi que le passage des poids lourds au chemin du Dîme pourtant interdit sont toujours d'actualité.

Gendarmerie

La Gendarmerie est intervenue à 74 reprises sur le territoire de notre commune, principalement pour des accidents de la circulation avec dégâts matériels et/ou impliquant un animal. Le poste mobile de la Gendarmerie est également venu deux fois en 2023.

Contrôles de vitesse

Durant l'année écoulée, 2'399 véhicules ont été contrôlés et 66 conducteurs dénoncés.

Le taux d'infraction moyen est de 2.7% ce qui représente 0.3% de moins que la moyenne cantonale.

Eclairage public

Des travaux d'entretien sont régulièrement entrepris par la Romande Energie et Novaccess pour un éclairage public performant.

Evolution de la consommation et des coûts de l'éclairage publique

Périodes	Consommation	Coût total	Prix moyen	Dim / Augm %	Dim / Augm %
	KWh	CHF	CHF/KWh	Consommation KWh	Prix / KWh
07.2019 à 06.2020					
Lampes sodium	48387	8920.01	0.1843		
07.2020 à 06.2021	Période d'installation de l'éclairage LED				
	45519	8333.52	0.1831	-5.93	-0.65
07.2021 à 06.2022					
LED	16377	3504.52	0.2140	-66.16	16.11
07.2022 à 06.2023					
LED	12126	3518.74	0.2902	-74.94	57.40

Déchetterie

Afin de protéger au mieux les objets encore en état apportés par les habitants du village, un container a été installé. Une ressourcerie y verra le jour en 2024.

Quelques infos sur la collecte des déchets en 2023 (en tonnes)

Périodes	2020	2021	2022	2023
Ordures ménagères	71.29	71.64	68.67	66.45
Déchets encombrants	5.35	7.40	5.70	6.09
Bois usagé	16.96	16.46	13.36	16.42
Papier carton	34.54	30.94	30.92	30.26
Métaux-ferraille	11.58	6.74	6.11	9.93
Verres triés	31.35	25.18	21.12	26.92
PET	1.31	1.20	1.20	1.29
Inertes	19.46	9.30	6.06	8.46
Biodéchets	91.18	52.26	27.14	38.74
Texaid	2.84	2.79	2.13	1.72

Au total : 231.215 tonnes de déchets ont transité par la déchetterie en 2023 (203.151 t. en 2022, 246.816 t. en 2021 et 313.714 t. en 2020).

Evènements

Journée Découvertes à Oulens



Le 25 mars, la Municipalité a décidé d'organiser une journée Découvertes à Oulens. Au programme, les secrets de la station d'épuration et une visite guidée et commentée par les deux responsables de celle-ci, MM. Joye et Romanens ainsi qu'un départ en forêt en compagnie de notre garde-forestier, M. Ken Decrauzat pour découvrir les coupes de bois le long du Talent.

Malgré le temps maussade, cette journée a attiré de nombreuses personnes et tous nos responsables ont pu répondre aux questions posées.

A l'issue de ces visites, de délicieuses pâtes du Chalet ont régalé les convives.

Fête nationale et Journée coup de balai

Anim'Oulens et la Municipalité ont organisé le traditionnel 1^{er} août ainsi que la journée Coup de balai du 30 septembre.

Un grand merci aux sociétés locales et aux producteurs locaux qui ont contribué au bon déroulement de ces journées ainsi qu'aux repas qui y ont été servis.



Sociétés locales - Anim'Oulens - Présentation d'une société villageoise (texte transmis par Anim'Oulens)



Anim'Oulens est une association locale, avec pour objectif d'organiser des événements afin d'animer le village d'Oulens-sous-Echallens et ainsi permettre à chaque habitant de créer des contacts entre voisins, favoriser l'intégration des nouveaux arrivants, lier l'amitié et la convivialité en organisant des fêtes ou diverses activités au village, tout cela dans le but de soutenir la Municipalité dans l'animation du village.

L'association d'Anim'Oulens a été créée en 2004 sur l'initiative d'un groupe de citoyennes et citoyens.

Événements : l'association organise des événements, soirées jeux, apéritifs, chasses au trésor et autres activités pour les jeunes et moins jeunes habitants, en collaboration avec la Commune.

En 2023, nous avons eu l'occasion d'organiser :

- L'apéritif du petit nouvel an.
- 3 soirées jeux.
- Une chasse aux œufs et des postes d'activités à l'occasion de la fête de Pâques avec 60 enfants participants ainsi qu'une cinquantaine d'adultes présents pour la célèbre salade de Pâques.
- Activité d'été sous forme de rallye appelée « La tournée estivale du facteur ».
- Le stand boissons et repas pour le 1^{er} Août, avec l'animation de l'après-midi pour le village.
- Un jeu de piste sur le thème « Fort Boyard » avec plus de 50 enfants présents, sans compter les adultes.
- Le parcours de Noël agrémenté d'apéritifs proposé par les habitants.

Nous participons également à l'événement Coup de balai organisé par la commune, au passeport vacances, à la journée d'accueil des nouveaux habitants et d'autres événements lorsqu'ils sont organisés par d'autres associations.

Notre équipe : En 2023, l'association compte 12 membres actifs, engagés et créatifs ainsi que leur famille afin d'adapter nos activités aux envies et besoins du village. Nous mettons à disposition notre temps, nos idées et notre envie pour que le village vive et soit animé d'un bel esprit de voisinage.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à l'occasion de l'un de nos prochains événements !



POLICE DES CONSTRUCTIONS - ENFANCE - JEUNESSE

Police des constructions - Aménagement du territoire - Eaux et Epuration - Service du feu - Protection civile - Ecoles, enfance et jeunesse

Police des constructions

Consultation publique - autorisations municipales délivrées

- 8 autorisations pour la pose de panneaux photovoltaïques/solaires ;
- 10 autorisations diverses (poulailler, terrain pétanque, pergola, couleurs de façades, piscine démontable, etc.).

Permis de construire délivrés

- 4 permis (Pompe à chaleur (PAC), SPA, création canal de cheminée, ouverture en façade pour fenêtre).

Permis d'habiter/utiliser délivrés

- 2 permis (PAC et SPA chauffé par une PAC).

Autorisation générale de plaider

Recours interjeté c/décision du Département de la culture, de l'infrastructure et des ressources humaines (DCIRH) du 3 octobre 2023 - Instauration d'une zone 30 km/h aux rues du Borget et du Dîme.

La Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal nous transmet son arrêt dans le dossier susmentionné déclarant le recours irrecevable, les avances de frais demandées n'ayant pas été versées.

Recours interjeté c/décision du 13 juin 2023 du Conseil général d'Oulens-sous-Echallens adoptant des modifications du plan des zones et du plan de quartier "A Oulens" et c/décision du 2 octobre 2023 du Département des institutions, du territoire et du sport approuvant la décision communale.

La cour de droit administratif et public du Tribunal Cantonal devrait se prononcer sur cet objet durant l'année 2024.

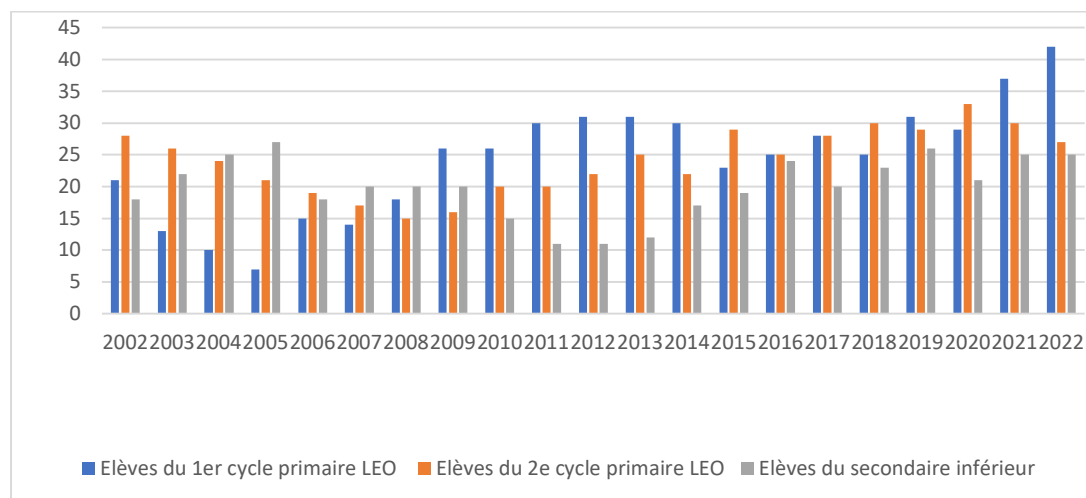
Epuration

Entretien du réseau EU (eaux usées) - EC (eaux claires)

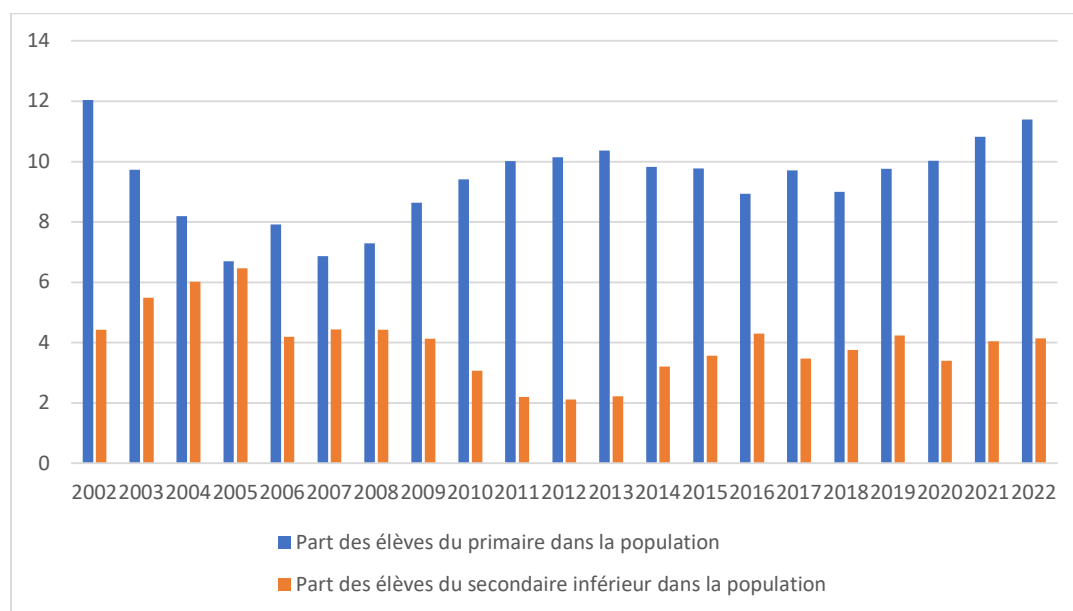
Une mise en conformité du séparatif eaux claires / eaux usées a été effectué à la rue du Borget.

Ecoles

Effectifs d'élèves de la scolarité obligatoire par niveau d'enseignement



Taux de scolarisation dans la population de notre commune en %



ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

Sécurité sociale

La Municipalité soutient tous les programmes et toutes les actions qui peuvent avoir un impact positif et plus particulièrement pour les personnes les plus vulnérables et les plus démunies. La Commune est donc membre des associations suivantes :

- ARASPE - Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens ;
- AVASAD - Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile ;
- RSRL - Réseau de Santé Région Lausanne ;
- APROMAD – Association pour la Promotion de la santé et maintien à domicile de la couronne lausannoise.

L'ensemble de ces associations permet de soutenir, à différents niveaux et par différents moyens, la population.

ARASPE (Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens)

L'Association régionale d'action sociale Prilly Echallens (ARASPE) offre des prestations liées aux aides financières, aux assurances sociales et à l'appui social et administratif.

En 2023, le Conseil intercommunal s'est réuni 2 fois et a traité 2 préavis :

- le rapport de gestion et les comptes 2022 ;
- le budget 2024.

Pour plus d'information : www.araspe.ch.

ASIRE (Association Scolaire Intercommunale Région Echallens)

L'ASIRE c'est :

- 26 communes ;
- 4 établissements ;
- 4'000 élèves.

Le Conseil intercommunal a traité 6 préavis en 2023 :

- les comptes 2022 ;
- le rapport de gestion 2022 ;
- l'octroi d'un crédit de construction pour la réalisation de l'extension du site scolaire de Poliez-Pittet ;
- l'octroi d'un crédit d'investissement pour le déploiement généralisé de l'affichage numériques frontal (ANF) ;
- l'octroi d'un crédit d'étude pour l'extension du site scolaire des Trois-Sapins ;
- le budget 2024.

Pour plus d'information : www.asire.ch.

Journée « A pied à l'école »

Le nouveau Conseil des Établissements de l'ASIRE a de nouveau organisé cette année la journée internationale « A pied à l'école ». Celle-ci s'est déroulée le vendredi 23 septembre 2023.

Cette journée remporte chaque année un franc succès et l'ASIRE souhaite donc continuer à promouvoir et soutenir cette action de mobilité douce.

L'ASIRE a offert la traditionnelle petite collation, au choix des communes, aux enfants et un café aux parents avant de débiter la matinée à l'école. Ce moment de réconfort après l'effort, permet non seulement d'encourager les enfants à venir à pied à l'école ou à vélo, mais aussi de sensibiliser les familles à la mobilité douce.

La Municipalité s'est fait un plaisir de participer à cette journée en servant cafés et collations aux parents et enfants du Collège d'Oulens.

EFAJE (Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants)

L'EFAJE c'est :

- 31 communes du district du Gros-de-Vaud ainsi que celle du Mont-sur-Lausanne, pour un total de plus de 43'000 habitants. Le réseau a été constitué le 12 décembre 2007.

En réunissant les différents types d'accueil au sein d'un même réseau, les communes membres ont désiré s'unir pour mieux répondre aux besoins de la population en matière d'offre, tout en ayant une meilleure gestion des coûts. L'EFAJE est ainsi devenue un véritable "service technique intercommunal" de la petite enfance, également capable de soutenir ses membres dans la mise en place de nouveaux projets. Il permet d'accueillir les enfants en collectivité en leur offrant un cadre permettant un développement physique, affectif et social optimal, en collaboration avec des familles et autres intervenants.

L'UAPE Les Aventuriers à Oulens propose 36 places d'accueil. L'EFAJE dans sa globalité accueille 41 enfants d'Oulens-sous-Echallens.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2023. Outre les comptes 2023 et le budget 2024, celui-ci a accepté une modification des statuts de l'EFAJE.



ORPC (Organisation Régionale de Protection Civile du Gros-de-Vaud)

PARCE QUE LE GROS-DE-VAUD C'EST BEAU !

2023 a débuté sur un fond d'intervention INOPIA et ses points de rencontre d'urgence avec la crainte de pénurie d'énergie. L'ORPC a multiplié ses collaborations avec la Préfecture ainsi qu'avec les communes du district. En parallèle de tout ceci, elle a continué de suivre le développement du projet TETRIS (réforme de la Protection civile vaudoise) avec notamment le développement et la proposition d'une 3ème voie intitulée « synergies renforcées ».

L'association intercommunale pour l'ORPC du Gros-de-Vaud est constituée de 36 membres, 1 municipal(e) délégué(e) par commune de notre district.

Effectifs

Le bataillon de Protection civile du Gros-de-Vaud est composé d'un Etat-major (réduit) de bataillon (EM) et de 2 compagnies. Ces deux compagnies ont la même structure avec :

- une section logistique (matériel, constructions, transport, cuisine) ;
- une section aide à la conduite (préposés à la conduite) ;
- une section appui (pionniers) comprenant 4 groupes ;
- une section assistance comprenant 3 groupes assistance et 1 groupe PBC (protection des biens culturels).

En 2023, 15 nouvelles recrues ont incorporé l'ORPC à la suite de leur école de formation de base à Gollion. Ces quelques 292 astreints (371 en 2022), dont 16 volontaires, forment le bataillon de Protection civile.

INOPIA

Dans le cadre de l'opération INOPIA (panne/pénurie d'énergie), l'ORPC a, en début d'année, organisé en partenariat avec la Préfecture, la formation des communes à l'utilisation des

radios Polycom et VHF ainsi qu'au fonctionnement des maintenant célèbres points de rencontre d'urgence (PRU). Il s'en est suivi la visite de l'entier des PRU du district avec dans un deuxième temps la distribution du matériel et de la documentation nécessaires à la tenue du PRU.

Pour plus d'information : www.pci-gdv.ch



SDIS (Service de défense incendie et secours)

Le SDIS Gros-de-Vaud est constitué d'un détachement de premiers secours (DPS) et d'un détachement d'appui (DAP) composé de plusieurs sections. Il compte 222 sapeurs-pompiers – hommes et femmes – répartis en 7 sites. Il couvre un bassin de population d'un peu plus de 21'000 habitants.



Il existe un troisième détachement, celui des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) basé à Echallens. Il est composé de filles et de garçons âgés de 10 à 18 ans.

Les sapeurs-pompiers du SDIS Gros-de-Vaud sont tous volontaires, il n'y a pas de pompiers professionnels dans nos rangs. Cependant, depuis avril 2016, notre SDIS compte un pompier permanent chargé notamment de la gestion administrative.



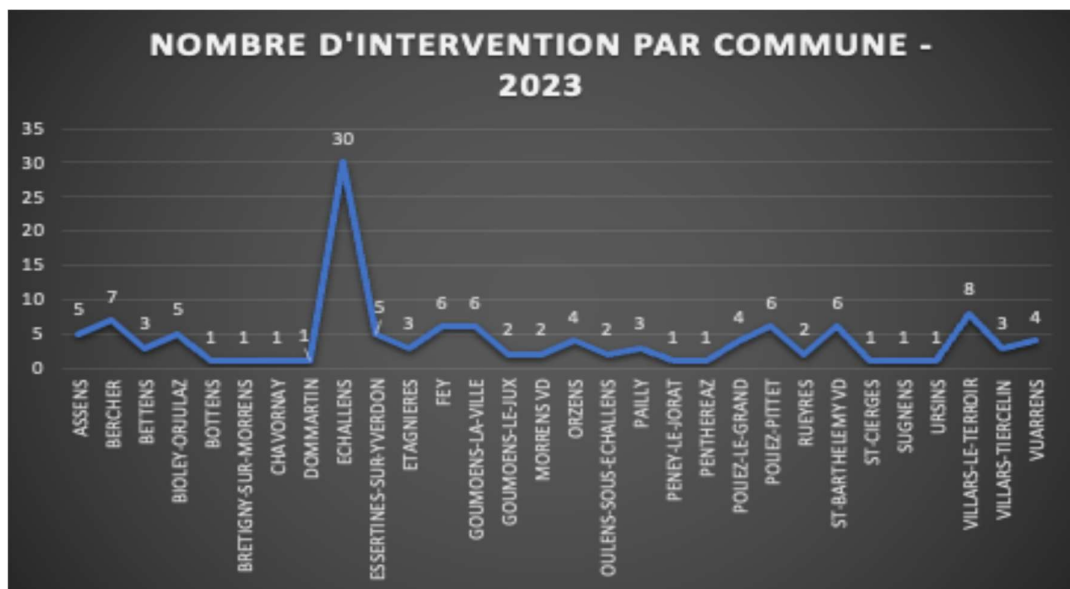
Effectifs au 31 décembre 2023 : 222 sapeurs-pompiers

Recrutement

La traditionnelle journée de recrutement a permis d'incorporer 12 nouvelles personnes dont 1 JSP.

Interventions

Il est à relever qu'en 2023, il y a eu 125 interventions (87 interventions en 2022 et 111 en 2021).



AIAE (Association Intercommunale d'Amenée d'eau Echallens et Environs)

L'AIAE a pour but d'assurer en gros l'alimentation en eau potable et en défense contre l'incendie les communes qui en sont membres, conformément aux lois sur la distribution de l'eau et sur la santé publique (LDE). La distribution interne dans les communes aux abonnés reste toutefois effectuée par chaque commune concernée.

Conseil intercommunal

Il est composé des délégués des Communes membres de l'Association, il comprend :

1. une délégation fixe, composée pour chaque Commune d'un conseiller municipal en fonction, choisi par la Municipalité.
2. une délégation variable, composée pour chaque Commune d'un délégué pour les premiers 50'000 m³ de consommation annuelle et d'un délégué supplémentaire par tranche de 50'000 m³ entamés. Ces délégués sont choisis par le Conseil général ou communal parmi les personnes majeures, domiciliées dans la Commune.

Pour la législature 2021-2026, le nombre de délégués est de 46.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2023. Il a accepté les préavis suivants :

- préavis 06-2023 concernant la gestion et les comptes 2022.
- préavis 07-2023 concernant le budget 2024.

Pour plus d'information : www.aiae.ch

SIEGEO (Service Intercommunal d'Épuration des Eaux usées de Goumoëns et Oulens)

Comité de direction : Sylvain Constantin, Oulens-sous-Echallens, Président
 Didier Chappuis, Oulens -sous-Echallens
 Laurent Vulliamy, Goumoëns
 Marc Dumartheray, Goumoëns

Secrétaire : Corinne Badoux

Boursier : Benoît Viatte

Exploitants : Jean-René Romanens
 Pierre-André Joye

Entre avril et juin 1973, les Conseils d'Oulens-sous-Echallens, d'Eclagnens et de Goumoens-la-Ville adoptent une convention pour un service intercommunal d'épuration des eaux usées. L'approbation par le Conseil d'Etat au 18 juillet 1973 permet la naissance de la station d'épuration de la région d'Eclagnens.

Au 1^{er} juillet 2011, suite à la fusion des Communes d'Eclagnens, Goumoens-la-Ville et Goumoens-le-Jux, ayant conduit à la création de la Commune de Goumoëns, la convention signée en 1973 est adaptée. Le nouveau nom du service devient : Service Intercommunal d'Épuration des eaux usées de Goumoëns et Oulens. Il est décidé que le nom abrégé, SIEGEO, reste inchangé.

Aujourd'hui, notre station d'épuration fait partie des 153 du Canton de Vaud et traite les eaux usées d'environ 2'000 équivalent habitants. Deux tiers de ces habitants sont sur la commune de Goumoëns et un tiers sur la commune d'Oulens.

Ces dernières années se sont avérées pleines d'incertitudes. La notion de santé publique à grande échelle est venue rythmer le quotidien, avec des fermetures, des ouvertures, ou encore la mise en pratique du télétravail et des vidéo-conférences. Le SIEGEO a dû rapidement adapter ses activités et ses habitudes tant privées que professionnelles.

Ces événements prennent place alors que la menace des dérèglements climatiques se concrétise un peu plus chaque année. Les pluies intenses de l'été 2021 restent en mémoire, et la montée du niveau des lacs a mobilisé beaucoup d'acteurs. Bon nombre d'exploitants de STEP ont dû intervenir en urgence, prendre des décisions en fonction des risques et finalement aussi, simplement, faire au mieux.

Il n'y a pas que des incertitudes heureusement, des défis techniques et stimulants émergent aussi dans le domaine de la gestion des eaux urbaines. Le concept de « ville-éponge », par exemple, invite à repenser la gestion des eaux non polluées en milieu urbain. La Municipalité reste à l'affut pour que ces défis qui nous attendent, ainsi que des perspectives inédites se transforment en opportunités !

ASET (Association intercommunale STEP Echallens Talent)

Les travaux de regroupement entre les différentes communes concernées sont en cours.

LISTE DES ABREVIATIONS

AIAE	Association Intercommunale d'amenée d'eau Echallens et environs
APROMAD	Association pour la Promotion de la santé et maintien à domicile de la couronne lausannoise
ARASPE	Association Régionale de l'Action Sociale Prilly-Echallens
ARGdV	Association de Développement Région Gros-de-Vaud
ASET	Association intercommunale STEP Echallens Talent
ASIRE	Association scolaire intercommunale région Echallens
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
CH	Contrôle des habitants
CODIR	Comité de direction
COFIL	Comité de pilotage
CVI	Chambre Vaudoise Immobilière
DAP	Détachement d'appui
DGIP	Division Générale des Immeubles et du Patrimoine
DGTL	Direction Générale du Territoire et du Logement
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DPS	Détachement premiers-secours
ECA	Etablissement Cantonal Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EFAJE	Entraide familiale et l'accueil de jour des Enfants
FSSP	Fédération suisse des sapeurs-pompiers
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
ISDS	Installation de Stockage de Déchets Stabilisés
ISU	Intervention en situation d'urgence
MS	Monuments et Sites
OLED	Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets
ORPC	Office régional de protection civile
PECC	Plan énergie et climat communal
SDIS	Service de défense, incendie et secours
SIEGEO	Service Intercommunal d'Épuration des eaux usées de Goumoëns et Oulens
STEP	Station d'épuration
RSRL	Réseau Santé Région Lausanne
UAPE	Unités d'Accueil Pour Écoliers